

# Participez a la definition de plusieurs aspects du projet

## 150 M<sup>2</sup> À AMÉNAGER ET À ÉQUIPER : À VOS IDÉES !

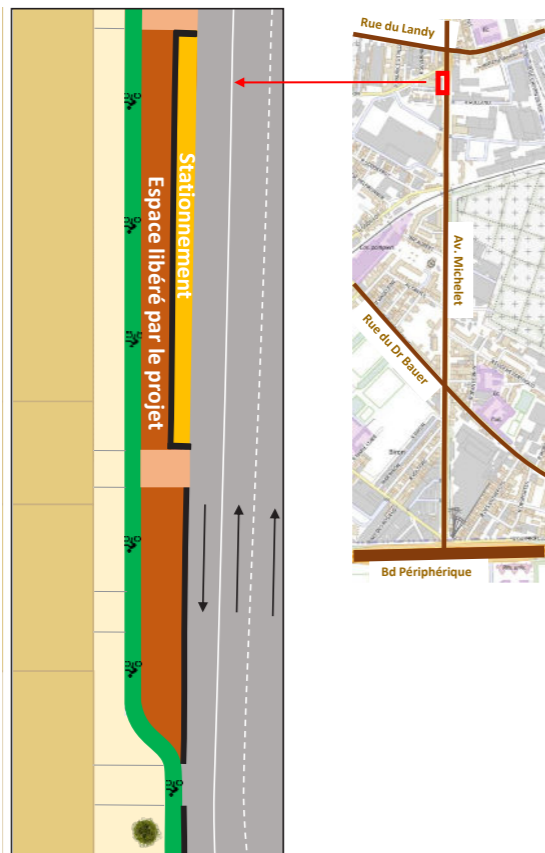
Plusieurs scénarios sont proposés pour l'aménagement de cet espace, libéré par le projet au sud de la rue Emile Cordon (60 mètres de long sur 2 à 3 m de large, voir ci-contre) :

- Végétalisation complète
- Espace de repos, incluant des bancs et du mobilier urbain

D'autres équipements peuvent être imaginés, comme par exemple une fontaine à eau ou une station de gonflage / de petites réparations pour les vélos. À vos propositions !

## MOBILIER URBAIN ET DESIMPERMEABILISATION ENTRE LES ARBRES EXISTANTS

Entre les arbres existants sur l'avenue, le Département propose sur certaines séquences d'implanter des bancs, des arceaux pour stationner son vélo, ou de créer des espaces verts.



## EXEMPLE DE MOBILIER URBAIN DÉJÀ IMPLANTÉ À SAINT-OUEN-SUR-SEINE (ZAC DES DOCKS)



## Réunion publique de présentation du projet

**MERCREDI 6 JUILLET à 19 h**  
à l'Hôtel de Ville - 7 place de la République  
Saint-Ouen-sur-Seine

## DONNEZ VOTRE AVIS

Sur le site du Département : [concertationvoirie@seinesaintdenis.fr](mailto:concertationvoirie@seinesaintdenis.fr)

Du 6 juillet 2022 au 5 août 2022, vous pouvez donner votre avis sur les intentions, le diagnostic et les propositions d'aménagement de l'avenue Michelet.

Participez à la définition des usages de l'espace libéré par le projet au croisement avec la rue Emile Cordon, et aux choix de végétalisation et d'implantation du mobilier urbain.



Ne pas jeter sur la voie publique  
Département de la Seine-Saint-Denis / Direction de la communication / Secteur Imprimerie départementale / 2022



Le Département vous présente son projet

## de réaménagement de l'avenue Michelet (RD14) à Saint-Ouen-sur-Seine

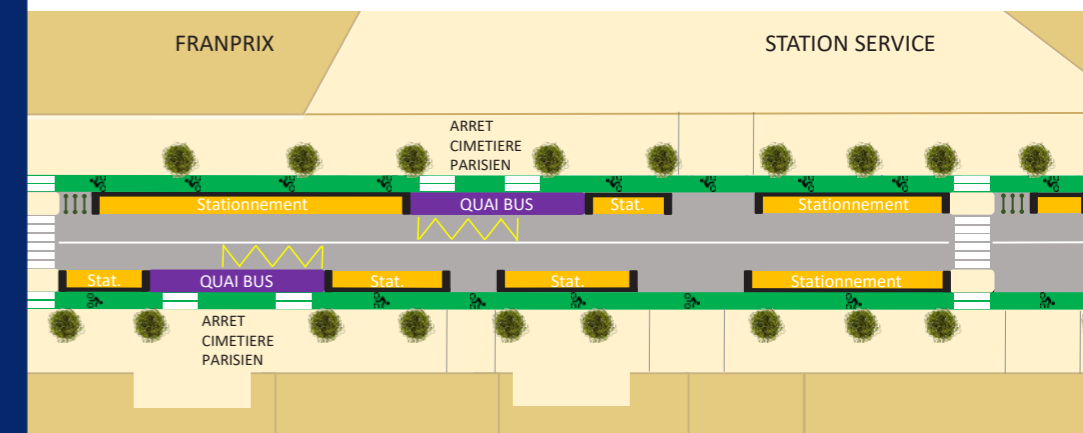


Une réunion publique de présentation du projet se tiendra le mercredi 6 juillet à 19 h - Mairie de Saint-Ouen - 7 Place de la République (la réunion publique aura lieu dans la salle du Conseil)

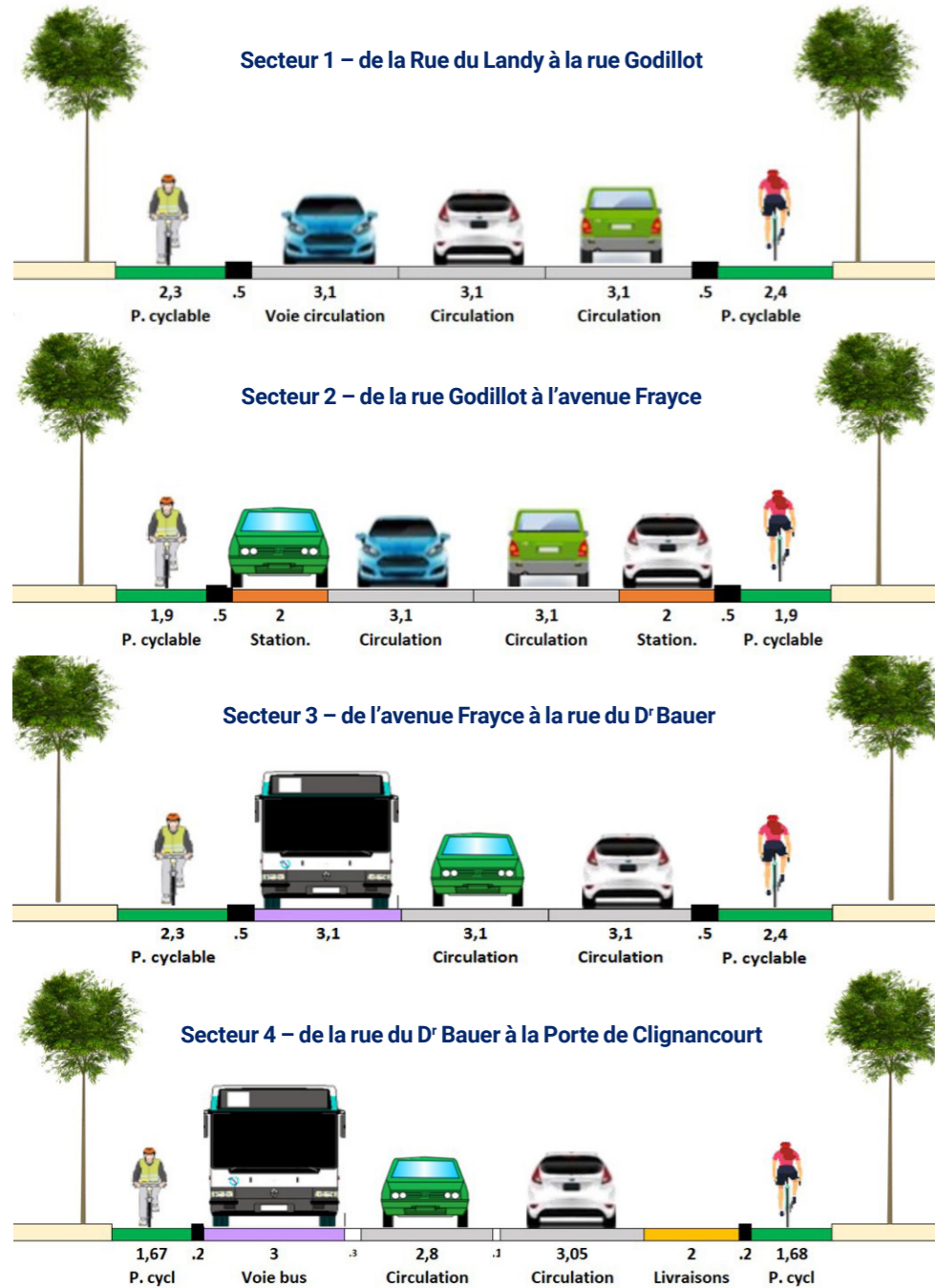
Dans le cadre de sa stratégie pour un territoire 100% cyclable, le Département de la Seine-Saint-Denis, en concertation avec la Ville de Saint-Ouen et Plaine Commune, réaménage l'avenue Michelet en y intégrant des pistes cyclables sécurisées. Ce projet vise également à améliorer la qualité de l'espace public et à réduire la forte accidentologie aujourd'hui constatée, notamment pour les piétons.

Le réaménagement de cette avenue permettra d'améliorer la sécurité de tous ses usagers et contribuera à apaiser et à rendre plus agréable l'espace public. Le projet tient compte des contraintes liées au marché aux puces, afin d'assurer son bon fonctionnement.

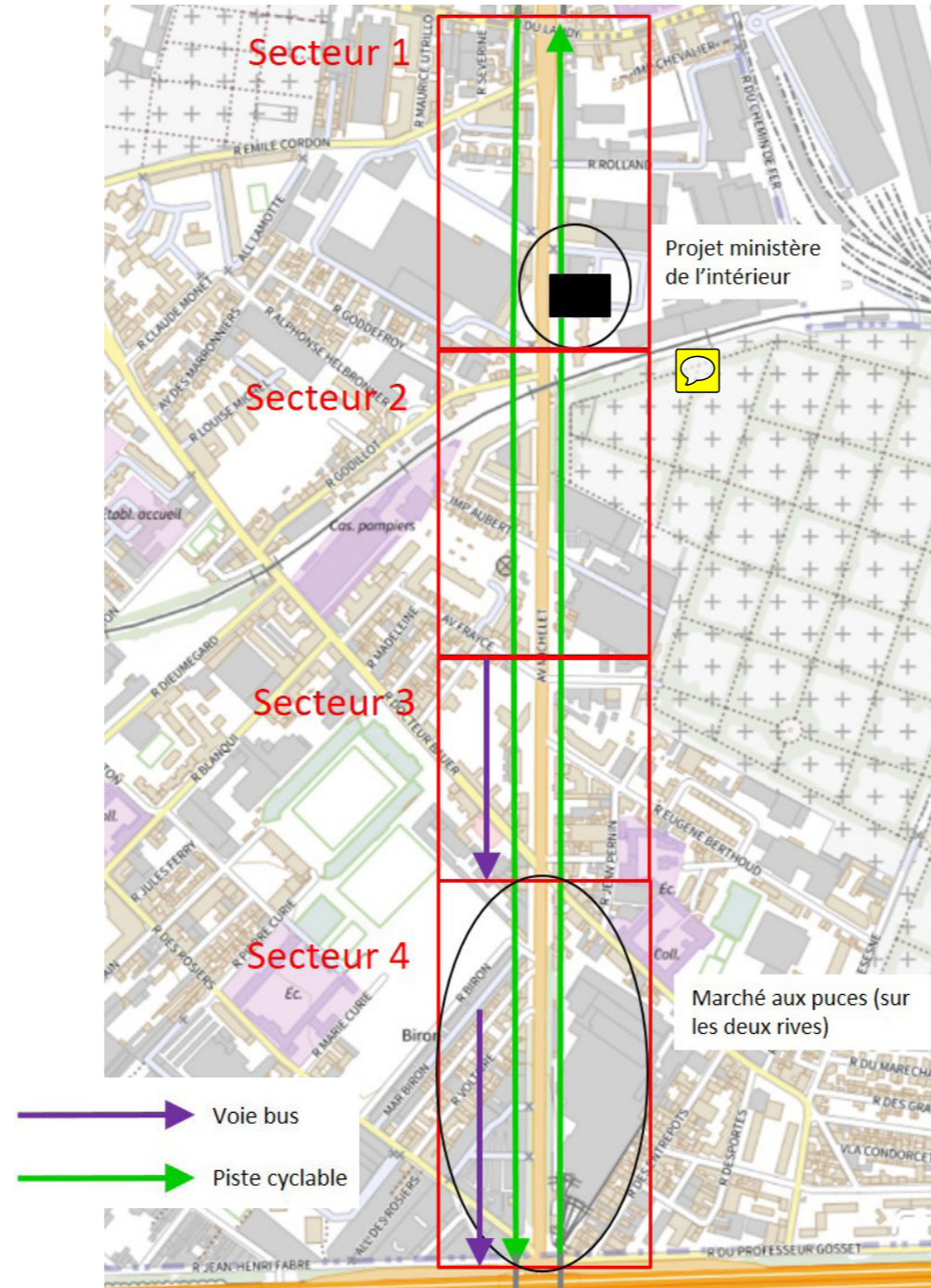
Après la remise à neuf des pistes cyclables transitoires fin 2021, cette pérennisation permettra de conforter le développement des modes actifs sur cet axe, visible depuis 2020.



## Les profils de voirie projetés sur les quatre secteurs d'intervention



## Périmètre du projet et secteurs d'intervention



## Un projet ambitieux au service des habitants

La requalification de l'avenue Michelet va permettre de transformer cet axe à caractère très routier en un axe apaisé et accessible à toutes et tous. Cette ambition se décline en plusieurs objectifs qui sont les suivants :

- ◆ Créer des aménagements cyclables sécurisés
- ◆ Assurer une bonne circulation des bus
- ◆ Sécuriser les traversées piétonnes et cyclistes aux carrefours
- ◆ Apaiser les conditions de circulation et réduire l'accidentologie forte sur cet axe
- ◆ Améliorer le fonctionnement de l'axe le long du marché aux puces
- ◆ Rendre l'espace public plus agréable pour les piétons et les riverains (implantations de bancs, d'espace de repos)
- ◆ Conserver les arbres existants et ajouter de la végétalisation

### PÉRIMÈTRE ET PROGRAMME

Les interventions sur l'avenue Michelet portent sur une section de 1,4 km, entre la Porte de Clignancourt et l'intersection avec la rue du Landy (RD20).

Le programme suivant sera mis en œuvre :

- La création de deux pistes cyclables unidirectionnelles (une dans chaque sens) ;
- Le maintien du couloir bus entre la porte de Clignancourt et la rue Voltaire, et l'ajout d'un couloir bus entre la rue du D' Bauer et l'avenue Frayce ;
- Le maintien d'au moins 2x1 voies de circulation (ou plus à certains endroits) ;
- Un travail sur le stationnement, maintenu au droit du marché aux puces mais dont le volume sera réduit sur le reste de l'avenue ;
- Une reprise des trottoirs.

### CALENDRIER PREVISIONNEL

**Durée :** Des premières interventions auront lieu entre fin 2022 et début 2023. Les travaux pour le réaménagement complet de l'avenue débuteront à l'automne 2023, pour une durée d'une dizaine de mois. Ils seront réalisés section par section pour maintenir à minima une voie de circulation par sens et un accès aux logements et commerces. Une information dédiée pour les riverains et les automobilistes accompagnera les différentes étapes du chantier.

Le Département de la Seine-Saint-Denis a défini le projet en étroite coordination avec la ville de Saint-Ouen et Plaine Commune. Il en est le maître d'ouvrage, et à ce titre le garant du respect du programme, du calendrier, et de la maîtrise de son coût.